



ÉNERGIE RENOUVELABLE

# SHREC

Énergies renouvelables,  
implication citoyenne et  
investissement participatif

# RÉUNION DE PARTENAIRES LE 8 ET 9 JUIN

Après la dernière réunion à Mondragon (Espagne), Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) a eu le plaisir d'accueillir les partenaires du projet SHREC (Interreg Europe) le 8 et 9 juin à Lyon. Ces deux journées ont permis de mettre en évidence les bonnes pratiques du secteur des énergies renouvelables.

25 partenaires et 6 parties prenantes issus de sept pays européens ont pris part aux visites ainsi qu'aux ateliers proposés par l'Agence régionale. Cette mixité a permis un partage constructif d'expériences et de connaissances entre les différentes régions. Un large panorama de sujets a été abordé par seize professionnels, allant des communautés énergétiques locales aux associations citoyennes. Ces dernières développent notamment des solutions éco-responsables produisant de l'énergie verte pour d'anciens bâtiments comme le Musée des Beaux-Arts dans le centre de Lyon (Couvent des Bénédictines au 18e siècle).

Lors de la première matinée, les partenaires ont été accueillis dans les locaux de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC).

Le directeur, Alex Dellong, accompagné de Lucas Venosino (chargé de développement de projets ENR et efficacité énergétique), ont présenté leurs missions et les actions mises en place pour la transition énergétique locale notamment grâce au dispositif de la Prime éco-chaleur (favorise l'émergence d'installations utilisant la chaleur renouvelable). L'Agence a déjà accompagné 80 projets pour une production d'énergies renouvelables de 4 300 MWh et a pour objectif de l'augmenter jusqu'à 9 500 MWh d'ici 2023.

Le vice-président de la métropole, Philippe Guelpa-Bonaro (EELV), délégué pour le Climat, Énergie et Réduction de la publicité, a ensuite détaillé les lignes directrices 2030 du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole de Lyon consistant à une augmentation de 2 200 GWh de production en énergies renouvelables et une consommation de celles-ci de 17% sur le territoire d'ici 2030.

Pierre Magdinier de Toits en Transition a ensuite présenté la mission principale de son association : permettre aux habitants de la Métropole de Lyon de participer à un modèle économique destiné à favoriser le développement des énergies renouvelables, notamment par l'installation de panneaux solaires. L'association a financé et réalisé cinq projets d'installations photovoltaïques en 2022, dont deux seront finalisés d'ici la fin de l'année (sites entre 36 et 100 kWc).

En fin de matinée, Timothée Romier a présenté l'association CoopaWatt qui développe des communautés énergétiques locales en gérant et en soutenant des initiatives participatives locales afin de rendre les territoires plus résilients.



L'après-midi a suivi avec trois visites de sites dans Lyon, mettant en valeur les initiatives qui favorisent l'utilisation des énergies renouvelables dans un contexte urbain.

La première visite a conduit les partenaires dans un immeuble résidentiel moderne situé dans un ancien quartier industriel, transformé en zone résidentielle où des panneaux solaires ont été installés pour produire de l'eau chaude sanitaire. Le système est raccordé au réseau en cas de solution de secours si la production n'est pas suffisante pour les besoins du bâtiment.



Pour la prochaine étape, les participants ont été accueillis au Grand Hôtel-Dieu, un bâtiment historique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO situé sur la rive ouest du Rhône datant de l'époque médiévale. Ici, Edouard Tissier, chef de projet chez Antea Group, a attiré l'attention des visiteurs sur la situation géographique et les défis auxquels la ville de Lyon a dû faire face pour repenser la restructuration du bâtiment avec des sources d'énergie propres, comme le risque d'inondation élevé dans cette partie de la ville. Le projet d'exploitation géothermique de la nappe phréatique assure 100% des besoins de climatisation et de chauffage du bâtiment de 22 547 m<sup>2</sup> (production de 4 300 MW/an en chauffage et 3 200 MW/an en froid).

Le dispositif prélève l'eau du sous-sol et la rejette dans le Rhône via le réseau enterré pour limiter l'utilisation du réseau d'assainissement du Grand Lyon, déjà très sollicité. Quatre forages de 20 mètres de profondeur ont été prévus à cet effet.



La visite finale s'est déroulée au Musée des Beaux-Arts et a permis aux participants de comprendre le rôle que peuvent jouer les centrales géothermiques dans le chauffage et le refroidissement de bâtiments aux besoins spécifiques, comme ceux qui abritent de vastes collections d'œuvres d'art. Pour ce bâtiment, deux forages de 25 m puisent l'eau de la nappe phréatique du Rhône. Le chauffage et le refroidissement sont donc assurés par quatre pompes à chaleur géothermiques.

Les installations géothermiques fournies par la Ville de Lyon pour le chauffage et la climatisation des locaux du Grand Hôtel Dieu et du Musée des Beaux-Arts constituent un projet en ligne avec les objectifs du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui visait à augmenter la part des énergies renouvelables jusqu'à 23% de l'énergie finale consommée avant 2020.



Après une journée fructueuse entièrement passée à Lyon, les partenaires se sont dirigés en Isère. Cette deuxième journée a permis la rencontre de 16 partenaires régionaux du réseau Auvergne-Rhône-Alpes Énergies Citoyennes et Locales (AURACLE) avec les partenaires du projet SHREC et leur a fait découvrir différents types d'initiatives d'énergies renouvelables citoyennes.

Pour la première visite, les partenaires ont été accueillis par le maire de Notre-Dame de L'Osier, Alex Brichet-Billet. L'installation de la chaufferie bois énergie a permis d'accroître l'attractivité du village de 500 habitants. Ce projet a été initié par un groupe de citoyens qui souhaitaient une solution d'énergie renouvelable pour leur village et recherchaient des sources de financement et des partenaires pour le lancer. Le maître d'œuvre de l'entreprise qui porte le projet, ForestEner, a expliqué l'utilité du réseau de chaleur bois énergie qui alimente en eau chaude et en chauffage une maison de repos, une école et un immeuble de logements sociaux avec une production de chaleur de 550 MWh de chaleur par an, ce qui entraîne une réduction de 100 tonnes de CO2 sur une base annuelle.



Ensuite, les participants se sont dirigés vers la résidence du Préau des Colibris située à Voiron. En 2015, cinq personnes se sont impliquées dans la construction d'une

copropriété à proximité des transports en commun, d'écoles, du marché et de divers lieux de loisirs. Cette construction a été pensée autour d'espaces communs : on y trouve une salle commune avec une cour, plusieurs chambres d'amis, une buanderie, un jardin et un atelier communs.



La copropriété du Préau des Colibris est un projet de logements participatifs. L'habitat partagé a été construit en éco-matériaux et les propriétaires ont également opté pour les énergies renouvelables en installant un ensemble de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques sur le toit. Il s'agit du premier projet solaire thermique citoyen en France et est reconnu au niveau européen comme une « bonne pratique ». Pour la réalisation de ce projet, les habitants ont fait appel à une société coopérative de production d'énergie renouvelable pour bénéficier d'un tiers financement : Buxia Energies. C'était une première pour eux, car ils réalisent généralement des projets d'installations photovoltaïques pour la production d'électricité ; pour ce projet, ils ont relevé le défi d'intégrer une installation solaire thermique pour la production de chaleur, qui s'est avérée un succès.

L'après-midi a suivi avec deux présentations principales sur le thème de l'implication des citoyens dans la production d'énergie.



Nicolas Lepin (ERE43) a présenté un panorama des initiatives citoyennes pour la production de chaleur renouvelable à travers plusieurs entreprises coopératives. Il a livré une analyse comparative des différents opérateurs territoriaux pour l'énergie, parmi lesquels on peut citer Énergie Partagée, Chaleur Bois et Territoire et ERE43. Leur activité principale concerne le développement, la réalisation et l'exploitation de centrales thermiques et de réseaux de chaleur au bois. Ils produisent et commercialisent du chauffage, destiné aux bâtiments collectifs et aux équipements publics multi-usagers. Cette analyse permet de mettre en évidence leurs spécificités propres, y compris le contexte

local, la géographie de la zone, les types de financement et la gestion de la gouvernance au sein de ces organisations, ainsi que les risques qui en découlent.

Cette journée s'est conclue par une présentation donnée par Nibal El Alam (KAIROS Ingénierie - cabinet de conseil spécialisé dans la création et le développement de réseaux de chaleur renouvelable). Dans le cadre du projet SHREC, ils ont réalisé une étude juridico-économique sur le développement de projets citoyens d'énergies thermiques renouvelables. Plus précisément, il vise à explorer les modalités juridiques et économiques pour favoriser la participation des citoyens aux projets d'énergies thermiques renouvelables.



Ces deux jours d'étude ont permis aux partenaires et acteurs du projet SHREC de découvrir des projets énergétiques citoyens innovants et d'appréhender les enjeux de la région Auvergne-Rhône-Alpes en termes de barrières économiques, sociales et géographiques qui freinent ce type d'initiatives.

Néanmoins, il existe un fort potentiel d'émergence de projets de réseaux de chaleur dans ce domaine et par conséquent, de nombreuses opportunités à saisir. Les différentes sessions ont favorisé le dialogue constructif, le partage des connaissances et des pratiques des différentes régions européennes, enrichissant le point de vue de chaque partenaire sur ces sujets.

Cet événement a marqué la fin de la phase 1 du projet Interreg Europe et donc le début de la phase 2 qui se concentre sur la mise en œuvre des plans d'action pour chaque partenaire. Nous sommes impatients de les suivre dans leurs régions respectives et de mettre en lumière les solutions qui seront mises en place.

# CONTACT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Étienne Viennot**, chargé de mission  
Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement  
[etienne.viennot@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:etienne.viennot@auvergnerhonealpes-ee.fr)